

PASSAGE AUX CONTENEURS À PUCES DÈS LE 1ER JANVIER 2021

La taxe forfaitaire comprend :

- La mise à disposition, la livraison et la gestion des conteneurs à puces
 - Le passage hebdomadaire du camion de collecte
- La collecte et le traitement des ordures ménagères OMR (12 vidanges/an)
- La collecte et le traitement des déchets organiques FFOM (18 vidanges/an)
 - La collecte sélective des PMC (sacs bleus)
 - La collecte sélective des P/C (cartons/containers jaunes)
 - Le réseau de bulles à verre
 - L'accès aux recyparcs (parcs à containers)
 - La prévention et la communication
- Le calendrier de collecte et le numéro vert in BW 0800/11.387
- Le login et le mot de passe pour consulter la situation du ménage en temps réel
 - Les frais généraux

Composition ménage :	Tarif :	Conteneurs à Puces			
		Kilos Forfaitaires :		Levées Forfaitaires :	
		OMR	FFOM	OMR	FFOM
1 personne	70,00 €	60 kg	40 kg	12	18
2 personnes	115,00 €	110 kg	80 kg		
3 personnes	145,00 €	150 kg	120 kg		
4 personnes	170,00 €	190 kg	160 kg		
5 personnes	195,00 €	230 kg	200 kg		
Plus de 5 personnes	195,00 €	+ 40 kg / pers.	+ 40 kg / pers.		

Coûts des levées et kilos supplémentaires :

Prix proposé par levée complémentaire pour les OMR et FFOM : 1,15€ / levée

Tarif proposé pour les kilos supplémentaires tant d'OMR que de FFOM :

OMR : au-delà du quota forfaitaire : 0,40€ / kg

FFOM : au-delà du quota forfaitaire : 0,07€ / kg